

FORESTIERE EQUATORIALE

Société anonyme au capital de 353 332 500 FCFA

Siège social : Avenue Christiani Treichville

01 B.P 37 – ABIDJAN (République de Côte d'Ivoire)

RC : CI-ABJ-1962-B- 13 941

Les actionnaires de la Forestière Equatoriale sont convoqués au siège social, avenue Christiani Treichville à Abidjan pour le **Mercredi 4 Juin 2008 à 11 heures** en assemblée générale ordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des Rapport de gestion du Conseil d'administration – Rapport du Président sur le contrôle interne – Rapports des Commissaires aux comptes – Présentation et approbation des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2007
- Affectation du résultat
- Renouvellement du mandat de deux administrateurs
- Ratification de la cooptation d'un administrateur
- Quitus de leur gestion aux membres du Conseil
- Approbation des conventions réglementées
- Pouvoirs pour les formalités

Les titulaires d'actions nominatives immatriculées cinq jours au moins avant l'assemblée, seront admis sans autre formalité.

Les propriétaires d'actions au porteur devront, cinq jours au moins avant la réunion, déposer au siège social leurs titres ou les récépissés en constatant le dépôt, chez une société de Bourse, une banque ou un établissement financier.

Le Conseil d'Administration